

Lettre d'orientation budgétaire 2019

La procédure budgétaire pour 2019

Débat et de la lettre d'orientation

Le débat d'orientation budgétaire constitue la première étape de l'élaboration du budget initial. Il vise à définir les grandes lignes de la répartition des moyens financiers pour le fonctionnement usuel de l'établissement et la mise en œuvre sur l'exercice considéré de ses axes stratégiques. Pour l'URCA ces axes stratégiques sont notamment définis dans le contrat de site et son volet spécifique.

La présente lettre d'orientation budgétaire lance ce débat pour 2019. Elle rappelle le contexte financier et organisationnel de l'URCA, expose les éléments de stratégie à mettre en œuvre en 2019 puis les moyens à y consacrer. Elle porte donc l'ambition de sensibiliser les acteurs à la situation financière comme aux enjeux d'avenir de l'établissement pour orienter le déploiement cohérent des moyens. A ce titre, elle définit les orientations qui seront suivies pour élaborer la structure du budget 2019 en grandes masses.

Calendrier

Comme pour 2018, le vote du budget initial 2019 sera présenté au conseil d'administration de l'URCA en deux étapes :

- En octobre, avec le vote des grandes masses du budget initial sur la base de la subvention de service public (SCSP) et des ressources propres attestées ou prévues (droits d'inscription, FC, TA...) soutenant habituellement les missions principales de l'URCA hors actions fléchées ;
- En décembre, avec le vote définitif du budget initial intégrant l'ensemble des ressources propres avec ajout notamment des ressources propres fléchées.

Entre ces deux étapes, la commission de la recherche et la CFVU auront été réunies pour proposer la répartition respectivement du budget alloué à la recherche (entre unités de recherche, structures fédératives, plateformes technologiques, dispositifs de soutien à la Recherche, ...) et celui de la pédagogie (entre les composantes).

Le budget initial pourra ainsi pour 2019, et pour la deuxième année de suite, être mis en œuvre dès le mois de janvier.

I Contexte général de la construction du budget 2019

Le budget initial 2019 s'appuiera bien évidemment sur l'amélioration de l'équilibre financier, notamment constatée lors de la présentation du compte financier 2017, et sur la dynamique initiée dans le budget initial 2018 et les budgets rectificatifs de 2018.

Il sera par ailleurs élaboré et suivi dans un environnement administratif et technique stabilisé après plusieurs évènements ayant impacté les exercices précédents :

Situation administrative et technique stabilisée

L'exercice budgétaire 2017 a été marqué par :

- La mise en œuvre de la GBCP (gestion budgétaire comptable et financière) qui a occasionné une complexification du travail de la direction des affaires financières et de l'agence comptable. L'ouverture du logiciel SIFAC a dû être retardée à mars 2017.
- La mise en œuvre de procédures rénovées pour les recettes suite au rapport remis par l'IGAENR sur le suivi des recettes.
- La nomination d'un nouveau cabinet de commissaires aux comptes (Cabinet MAZARS).

L'exercice budgétaire 2018 a débuté dans de meilleures conditions, avec l'ouverture du logiciel SIFAC dès le début du mois de janvier 2018. Cela s'explique notamment par le fait que le budget initial 2018 a été voté, selon une nouvelle procédure, en deux temps (octobre et décembre).

D'un point de vue organisationnel, la responsabilité de la direction des affaires financières a été confiée à l'agent comptable à compter du 1^{er} février 2018.

Exercice 2017 : amélioration de l'équilibre financier à tous les niveaux

Le compte financier 2017 fait apparaître un résultat de + 1 473 K€, positif pour la première fois depuis trois ans. C'est le fruit d'une saine gestion associée à une augmentation de la dotation de l'Etat (SCSP). Le bonus octroyé à l'URCA en 2017 (2 300 K€) pour la démographie étudiante est proportionnellement supérieur à l'augmentation des effectifs de l'URCA, ce qui traduit une reconnaissance par la tutelle des efforts consentis.

Les autres indicateurs 2017 vont dans un sens positif : la CAF (capacité d'autofinancement) est en augmentation pour atteindre 6 659 K€ ce qui favorise la capacité de l'université à financer, sur ses ressources propres générées par son activité, les investissements de l'exercice. Le fonds de roulement atteint 21 464 K€, soit une hausse de 3 792 K€ par rapport à 2016 ; il permet de couvrir 42 jours de dépenses décaissables (ce ratio était de 35 jours en 2016). L'augmentation de la CAF et du fonds de roulement ne sont cependant pas des objectifs primaires ou absolus : ils ne servent qu'à permettre une politique significative d'investissement au service de nos missions.

La trésorerie est solide : elle est en augmentation pour atteindre 26 755 K€ et permet de couvrir environ deux mois de paie.

Sortie du PREF grâce à l'infléchissement de la trajectoire de masse salariale

La masse salariale a été maîtrisée et pour la première fois, elle marque en 2017 un infléchissement à 160,8 M€. Pour cela, il a fallu réduire le nombre d'emplois en ne procédant pas au remplacement systématique de tous les départs. L'ensemble des emplois contractuels a été maintenu et les agents qui souhaitaient rester à l'URCA ont été renouvelés. Ce résultat positif a été rendu possible par l'adoption d'un PREF (plan de rétablissement de l'équilibre financier) élaboré dans une logique de responsabilité qui a permis à l'université de rester relativement maîtresse de ses propositions.

Dans son avis de mars 2018 sur le compte financier 2017, la rectrice d'académie autorise la sortie du plan de rétablissement de l'équilibre financier. Cependant, en accord avec l'URCA, un accompagnement spécifique de l'établissement est mis en place par les services du rectorat pour l'avenir, notamment sur le maintien de la trajectoire de masse salariale. En effet, la pression de la masse salariale dans le budget, bien qu'en baisse (de 86,5 % à 84,1 % des recettes encaissables), reste trop élevée pour une université qui doit recentrer ses dépenses sur son cœur de métier, la formation et la recherche. La DGESIP considère d'ailleurs que, pour les universités, le seuil d'alerte sur cet indicateur est de 82 %. Si la situation financière est saine, elle reste cependant fragile.

Budget 2018 : premiers signes concrets du redressement

Le budget initial 2018, adopté par le conseil d'administration du 19 décembre 2017, a été construit comme un budget de sortie de PREF. En cohérence avec l'actualisation du PREF votée par le conseil d'administration du 11 juillet 2018, il prévoyait un retour à l'équilibre dès l'exercice 2018. Ce budget initiait aussi un plan pluriannuel d'investissements, élément nouveau démontrant la capacité naissante de l'université à réaliser une programmation budgétaire à moyen terme.

Le budget rectificatif n° 1 voté par le conseil d'administration le 13 mars 2018 intégrait des recettes non connues au moment du budget initial 2018 (augmentation sociée de la SCSP, recette pluriannuelle du plan étudiant, remboursement ponctuel de la contribution FIPHFP au titre de 2016) pour renforcer de façon durable le soutien aux missions de recherche et de formation comme à la vie universitaire. Des moyens humains nouveaux ont ainsi pu être programmés de façon pérenne (6 postes d'enseignants, des heures complémentaires et de vacataires, 8 postes d'ATER, 8 allocations de thèses, des invités de haut niveau, des moyens pour favoriser les remplacements de congés maladie ou parentalité). De même, des crédits nouveaux concernent le fonctionnement de la formation, de la recherche et de l'administration générale. Enfin, des crédits supplémentaires d'investissements sont mobilisés pour les projets pédagogiques des composantes, le soutien aux plateformes de recherche et la réhabilitation de locaux étudiants.

Ce budget rectificatif a aussi pris immédiatement en compte les données positives du compte financier 2017, approuvé lors du même CA, en prélevant sur le fonds de roulement l'apport excédentaire constaté en 2017. Des crédits ont ainsi pu être ouverts pour la remise en état du bâtiment 13 du Campus Croix Rouge et l'installation de la MSH, un projet de simulation à l'UFR de médecine, la création d'un système de sauvegarde des données scientifiques et une opération bâtiminaire dédiée à l'installation de la DEVU et d'un pôle étudiant sur Croix-Rouge.

Le budget rectificatif n° 2 présenté au conseil d'administration le 10 juillet 2018 intègre quelques recettes nouvelles (loi ORE, Pacte Grandes Ecoles notamment) et des ajustements des recettes propres des composantes et de la programmation sur 2018 et 2019 des opérations bâtiminaires ajoutées en BR1.

Le budget 2018 a donc profité de ressources nouvelles mais aussi des premières marges de manœuvre dégagées en fonctionnement et investissement par l'effort sur la masse salariale.

Ces nouveaux moyens ont été déployés en totalité, de façon équilibrée et volontariste, au service de nos missions premières.

Leur utilisation a été programmée, en toute responsabilité, selon un principe de soutenabilité à long terme, les dépenses structurelles étant financées par des ressources pérennes et les opérations ponctuelles par le fonds de roulement.

II Les choix stratégiques pour 2019

Formation et vie étudiante

Les objectifs majeurs de l'établissement concernant la formation et la vie étudiante sont l'amélioration de l'efficacité administrative et un meilleur accompagnement des étudiants depuis leur candidature jusqu'à leur insertion professionnelle ; ceci se traduit par plusieurs axes opérationnels.

Améliorer les procédures de la gestion de la scolarité

Un travail important est mené pour (1) la mise en place efficace des réformes récentes (Parcoursup, Portail master, CVEC), (2) l'amélioration des procédures (rédaction d'un guide des procédures pour l'automne 2018, transferts de procédures entre les composantes et la DEVU à la rentrée universitaire 2018, etc.) et (3) la réorganisation des activités (gestion de la formation continue et du circuit de suivi financier associé par exemple).

Un meilleur cadrage des procédures doit s'accompagner d'une dématérialisation des outils de gestion. Cette évolution a été entamée cette année (dématérialisation d'une grande partie des inscriptions et des recours) et va se poursuivre durant l'année universitaire 2018-2019 (dématérialisation de l'ensemble des inscriptions, des transferts, des cédures, des VA, etc.).

Mettre en place l'évaluation des enseignements par les étudiants

L'évaluation des enseignements par les étudiants est une obligation réglementaire. Renforcé à cet effet, l'OSIPE permettra aux responsables de formation de conduire une démarche d'amélioration continue des enseignements et à l'équipe de direction de mieux connaître ses formations.

Renforcer le continuum -3 +3

L'orientation des bacheliers et des étudiants est un axe prioritaire de la loi ORE. Par conséquent, l'établissement cherche à renforcer les liens entre les lycées et les universités par des conventions de collaboration, des rencontres entre les services d'orientation et les enseignants du secondaire, et des dispositifs d'immersion de lycéens dans les cours de l'université qui ont été expérimentés cette année et qui seront déployés plus largement l'année prochaine.

Améliorer l'accueil et l'accompagnement de nos usagers

Un établissement public d'enseignement supérieur a des responsabilités et des obligations vis-à-vis de ses usagers en termes d'accueil, d'accompagnement et de soutien. Ainsi, une démarche a été initiée pour déployer le référentiel Marianne afin d'améliorer l'accueil des étudiants (français et étrangers) et de mieux répondre aux réglementations en vigueur. De plus, des partenariats sont mis en place pour améliorer l'aide à l'insertion professionnelle. Enfin, la DEVU va mettre en place une cellule de lutte contre les violences sexuelles et réfléchit plus largement avec nos partenaires à la possibilité de mettre en place un relai étudiant destiné à guider les étudiants dans leur vie quotidienne.

Développer la vie étudiante

La participation des étudiants à la vie de l'université est un enjeu majeur. De nombreux projets sont d'ores et déjà lancés pour développer l'animation des campus (Ta Vie De Campus, semaines thématiques sur tous les sites de l'université, permanences des services dans les lieux de vie étudiante, organisation d'un festival musical étudiant en fin d'année universitaire, etc.).

Un nouvel axe stratégique est le développement d'actions sociales et culturelles destinées à renforcer les liens entre l'URCA et son environnement immédiat. Une première action sera l'organisation en octobre 2018 d'un événement commun ville-préfecture-URCA sur le campus Croix-Rouge pour célébrer à la fois les 50 ans de l'URCA et les 40 ans de la politique de la ville.

Recherche et valorisation

L'URCA souhaite conforter la dynamique enclenchée au niveau de la recherche et soutenir les nouveaux dispositifs.

Entretien des actions et les moyens engagés

L'enveloppe de soutien à la recherche, qui a bénéficié d'une réelle augmentation entre les exercices 2017 et 2018 (accroissement du nombre d'allocations doctorales financées par l'établissement, soutien aux plateformes, soutien aux fédérations de recherche...), sera reconduite selon des modalités identiques.

A ce titre, un dialogue de gestion avec les unités de recherche, les fédérations et les plateformes technologiques sera de nouveau engagé afin de définir le cadre et les moyens du soutien de l'établissement au cours de ce contrat quinquennal. Concernant les autres dispositifs de soutien à la recherche (dispositifs de mobilité, soutien à l'organisation de manifestations scientifiques, soutien à l'accueil de stages de master en recherche), l'URCA s'attachera à reconduire un maximum d'actions.

Favoriser la dynamique de projet

Afin de favoriser le dépôt de projets de recherche et d'insuffler une nouvelle dynamique au sein des structures de recherche, l'URCA met en œuvre un volet incitatif et un soutien opérationnel.

Le volet incitatif correspond aux nouvelles modalités de répartition du budget alloué aux unités de recherche adoptées par la commission recherche de l'URCA pour 2018 et qui seront renouvelées en 2019. Cette répartition est basée sur une part fixe indexée sur les effectifs (EC+C+IR) pondérés de l'unité au 1er janvier mais également sur une part variable indexée sur l'activité « dépôts de projets ».

Le soutien opérationnel est porté par la mise en œuvre en 2018 des services communs de recherche avec notamment le recrutement des responsables de développement thématiques. Ces dispositifs devront permettre dès 2019 d'apporter une aide de qualité et de proximité aux porteurs de projets.

Soutenir le doctorat

Le dispositif de soutien aux allocations doctorales sera reconduit avec un cadrage qui prendra en compte le nouveau périmètre des écoles doctorales (ABIES, SFS, SNI, SHS). Il va de soi que les préconisations invitant les porteurs de projets doctoraux à réfléchir à des sources complémentaires de financement, au travers de partenariats publics comme privés, internationaux ou de cotutelles, restent plus que jamais d'actualité.

Relations extérieures et internationales

Les enjeux liés aux relations extérieures et internationales sont nombreux et les activités menées par l'ensemble des acteurs de l'URCA doivent avoir pour finalité d'encourager l'ouverture de l'université sur le monde, en vue (1) de mieux répondre aux besoins du territoire local, mais aussi de nos partenaires académiques, professionnels et institutionnels aux niveaux national et international, (2) de faciliter l'insertion et l'employabilité de nos étudiants, (3) d'accompagner l'internationalisation de l'offre de formation et de la recherche, et (4) de positionner l'université comme un acteur clé de la Région Grand Est, complémentaire des universités d'Alsace et de Lorraine.

Concernant plus spécifiquement l'international, les activités menées en 2019 seront cohérentes avec la stratégie affirmée par l'établissement. Les axes opérationnels déployés en 2019 seront :

Renforcer notre intégration dans des réseaux transfrontaliers et internationaux pour accroître notre attractivité.

L'URCA ambitionne de devenir un pôle de recherche académique de référence dans le domaine des agro sciences, environnement, biotechnologies et bio économie. L'URCA veut aussi développer une stratégie de niche d'excellence en sciences du numérique et de l'ingénieur, santé et sciences humaines et sociales. Cette politique scientifique s'appuie sur un accompagnement renforcé des dépôts de projets de recherche internationaux grâce à l'action combinée de la cellule projets internationaux et de la création des services communs de recherche.

Donner à nos étudiants une large ouverture à l'international

Grâce une politique ambitieuse et volontaire en matière d'apprentissage des langues étrangères, au renforcement des stages et des mobilités académiques auprès de partenaires universitaires ou privés à l'étranger. La maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères, les expériences interculturelles constituent des atouts indiscutables et indispensables.

Attirer des étudiants, doctorants et enseignants-chercheurs internationaux de qualité

En conjuguant une politique dynamique en matière d'accueil et d'intégration et une politique volontariste en matière d'internationalisation des formations. L'URCA soutient ainsi la création de diplômes en partenariat international (doubles diplômes) et encourage la mise en place de cursus L, M et D délivrés en anglais.

Améliorer les relations avec nos partenaires institutionnels, notamment nos financeurs (collectivités locales en particulier)

En assurant un pilotage centralisé du suivi des conventions cadre transversales, la direction des relations extérieures et du développement international devient l'interlocuteur unique des partenaires extérieurs, assure la coordination entre acteurs internes de l'université et promeut, par une démarche qualité, la communication et la valorisation des actions menées vis-à-vis de l'extérieur. La production de rapports d'activités, tant quantitatifs que qualitatifs, a pour objectif de mettre en évidence l'impact des financements extérieurs sur les activités menées à l'URCA, et d'établir une relation de confiance avec nos partenaires.

Politique de site

Le positionnement du regroupement dans son environnement géo-économique champardennais vise (1) le développement des relations entre les établissements du site et (2) l'augmentation du niveau de qualification des jeunes du territoire.

La mise en œuvre d'une **stratégie de site sur le continuum bac -3+3** constitue un premier objectif au titre de l'année 2019. Parallèlement deux axes prioritaires seront développés :

Soutenir la stratégie scientifique et d'innovation du site, développer les pôles scientifiques et renforcer les coopérations entre établissements

L'URCA est tête de file pour conduire une politique déclinée au travers des 4 pôles d'application et de leurs écoles doctorales qui illustrent le lien formation/recherche, en lien avec les services communs de recherche, ces quatre pôles sont :

- la bio-économie, agriculture et viticulture 4.0 / pôle agro-sciences, biotechnologie et bio-économie
- industrie du futur et des matériaux / pôle sciences du numérique et de l'ingénieur
- santé et vieillissement / pôle santé
- développement d'une MSH locale / pôle sciences humaines et sociales

Renforcer l'attractivité du site dans le domaine de la formation

Le développement de nouvelles formations et de pédagogies innovantes (projet IDEFI Innovent-e) doit faciliter les passerelles entre établissements dans les formations de niveau licence et master et favorisera une offre de formation coordonnée, complémentaire et attractive. L'association en regroupement d'établissements du site champardennais accompagnera les équipes pédagogiques en mettant en place une cellule d'accompagnement à l'innovation pédagogique pour le développement de l'enseignement à distance et des outils numériques liés à la pédagogie.

Enfin, une **convergence du pilotage et la mutualisation de certaines fonctions support** seront abordés. Les membres de l'association ont identifié trois domaines dans lesquels des actions seront mutualisées d'ici 2020 afin de favoriser le développement de leurs missions :

- ressources humaines : offre de formation des personnels, égalité femmes/hommes et lutte contre les discriminations, prévention des risques professionnels ;
- numérique : développement des infrastructures et des usages ;
- politique documentaire : accès aux ressources numériques, portail HAL commun.

Projets structurants

2019 sera la première année de plein exercice du nouveau contrat de l'établissement. Cette nouvelle stratégie pluriannuelle, inscrite dans le cadre d'une politique de site dans laquelle l'URCA assure la coordination générale doit permettre une mobilisation collective autour des grands appels à projets, structurants pour l'établissement.

Que ce soient les actions prévues dans le cadre de la 3^e vague du programme des investissements d'avenir (PIA 3 : TIP, TIGA, SUR, EUR...), de la préparation du prochain CPER ou d'autres appels à projets, il est nécessaire de poursuivre la dynamique engagée de réponse aux appels à projets.

Concernant le PIA 3, plusieurs réponses sont en préparation :

- une re-candidature pour la 2^e vague des EUR prévue sur la base de la première candidature améliorée suite aux remarques, commentaires et travaux depuis disponibles ;
- une réponse à l'appel à manifestation d'intérêt pour la création de sociétés universitaires et de recherche, qui doivent permettre de construire des nouveaux modes de gestion des actifs universitaires, que nous ne valorisons pas ou peu, notamment notre patrimoine immobilier, la formation continue non diplômante et nos équipements scientifiques ;
- une autre devrait être déposée dès la fin septembre 2018 pour le premier volet de l'action « Territoire d'innovation pédagogique », correspondant au développement de dispositifs innovants d'orientation vers les études supérieures. Les volets suivant devant probablement sortir en 2019 ;
- une réponse à l'appel à projet « Territoires d'innovation de grand ambition » (TIGA) en janvier 2019, pour le projet « InnoBioECO² » retenu en première phase en 2017.

Cette dynamique autour de la réponse aux appels à projets doit mobiliser à tous les niveaux, car c'est un levier essentiel de développement des moyens de l'établissement pour réaliser les innovations nécessaires à la transformation académique et structurelle engagée.

III Les moyens au service de la stratégie

La mise en œuvre de ces axes stratégiques est tributaire d'une gestion adaptée des moyens qui la soutienne. Cette partie de la lettre d'orientation trace les enjeux 2019 pour chacun des principaux moyens au soutien de nos missions (RH, immobilier, numérique, organisation).

Ressources humaines

Dans la continuité des chiffres constatés lors du compte financier 2017, la politique RH pour 2019 devra conforter la trajectoire actuelle, en maîtrisant la part de la masse salariale sur les recettes encaissables pour la ramener progressivement en dessous du seuil d'alerte de 82%.

La **poursuite de l'objectif** sur ce volet se basera sur la **continuité de l'action**, tant sur le plan des renouvellements partiels des postes libérés que sur celui de la reconnaissance des agents et de l'accompagnement de leur carrière.

Le dimensionnement de la **campagne d'emplois 2019** n'est pas encore arrêté. En effet, l'ensemble des demandes des composantes et services ne sera connu que fin septembre 2018, à l'issue des dialogues de gestion. Il conviendra alors d'actualiser la liste des départs 2018 puis de procéder à des arbitrages. Il est cependant acquis que le volet « recrutements classiques » de la campagne d'emplois 2019 devra rester limité, comme pour 2018, la sortie de PREF ne modifiant pas à ce jour l'objectif de réduction de la masse salariale.

L'**accompagnement de la carrière** des agents sera poursuivi :

- comme pour les campagnes 2017 et 2018, et malgré l'arrêt du dispositif Sauvadet, une attention particulière sera portée pour la campagne 2019 aux concours destinés à offrir des opportunités de promotion ou de titularisation à des collègues méritants, BIATSS, enseignants ou enseignants-chercheurs ;
- la procédure de CDIisation des agents sera naturellement maintenue selon les critères et modalités actuels ;
- de façon complémentaire, la poursuite de la mise en œuvre du protocole ANT, relancé récemment, permettra de continuer la revalorisation salariale des agents contractuels.

La **reconnaissance de l'implication des collègues** pour la bonne marche de notre établissement va être amplifiée dès la rentrée 2018, avec effet plein en 2019 :

- le travail de sélection des dossiers Parcoursup sera ainsi reconnu, dès 2018, par mise à disposition à chaque commission d'un volume HRS ;
- la reconnaissance des tâches de direction d'unités de recherche a récemment été augmentée par attribution d'une PCA ;
- une réflexion sera menée sur la reconnaissance des collègues engagés sur le portage de projets ambitieux au niveau de l'établissement en termes d'innovation pédagogique ou de développement de formations ;
- un effort financier important accompagne la mise en place du dispositif indemnitaire du RIFSEEP, très largement négocié avec les partenaires sociaux. Il concerne à ce jour les fonctionnaires BIATSS AENES et ITRF et bientôt les fonctionnaires des bibliothèques. Ce dispositif se traduira dès 2019 par un volant indemnitaire augmenté de plus de 300 k€ en année pleine ;
- la prime dite de Noël sera maintenue pour les BIATSS titulaires et contractuels.

Par ailleurs, de **nouveaux chantiers** seront ouverts par la DRH, entre la fin 2018 et l'année 2019, à savoir l'actualisation de la cartographie des NBI et les modalités d'application dans notre établissement du dispositif réglementaire du télétravail.

Immobilier

L'année 2019 marquera le début de l'entrée en vigueur du SPSI 2018-2021 et du Schéma Directeur Urbain et Immobilier et par conséquent des chantiers associés. Au-delà de ces dispositifs, l'université souhaite, pour les projets d'investissement immobilier, étendre plus largement la logique de planification pluriannuelle et intensifier le taux d'exécution budgétaire.

Un accord cadre travaux et maintenance est en construction et sera effectif en 2019. Il permettra d'optimiser à la fois les délais de procédure et d'intervention et, de fait, les taux de consommation des crédits.

L'exercice 2019 verra aussi la poursuite de plusieurs opérations immobilières précédemment engagées sur deux volets distincts.

- Les opérations dont la maîtrise d'ouvrage est portée par l'URCA seront finalisées en 2019 (Bâtiment 13- Maison des Sciences Humaines) ou en cours de réalisation (DEVU).
- Côté construction neuve, les opérations du CPER sont suivies conjointement par l'équipe Campus 3.0 et la DPLDD. Le chantier du siège sera en cours de finalisation, le pôle agronumérique, l'extension de l'ESI Reims et les bâtiments d'enseignement mutualisé seront entrés en phase conception après la programmation menée en 2018.

Numérique

Le numérique est un enjeu majeur pour l'évolution et la modernisation de notre établissement. Cela passe par des projets arbitrés en cours d'année et visibles via notre site du numérique (<https://numerique.univ-reims.fr>), mais aussi, et surtout, par des projets très transversaux regroupés ci-dessous selon plusieurs axes.

Simplification et dématérialisation administrative

Des chantiers sont lancés par la direction du numérique afin d'accompagner les services métiers sur des opérations de simplification / dématérialisation.

Une campagne de **fiabilisation des données RH** est lancée avec des interfaces dématérialisées. Le projet OSCAR permet la **gestion numérique, homogène et centralisée des structures hiérarchiques des composantes, services et directions**. Maintenant effectif, il permet l'opérationnalisation de nouveaux processus dématérialisés très bientôt disponibles : **gestion des demandes de congés** et **dématérialisation des ordres de missions**.

Les projets de **dématérialisation du recrutement des vacataires enseignants** mais aussi le projet PStage pour **dématérialiser les conventions de stages** seront prochainement mis en place.

Le projet de l'AMUE « SIFAC-démat » sur la **dématérialisation des factures** en lien avec le portail national CHORUS est planifié pour le deuxième semestre 2019.

La dématérialisation de processus simples sera poursuivie avec par exemple celui du « recours étudiant ». À travers la plateforme mise en œuvre, de nombreux formulaires internes ou externes sont pris en charge pour tracer l'ensemble des demandes et assurer un meilleur service à l'utilisateur. L'agenda partagé sera par ailleurs généralisé à l'échelle de l'URCA. L'étude d'un outil de soumission d'impression vers l'imprimerie centrale est aussi en cours. Enfin, une application mobile URCA devrait être disponible cette fin d'année civile.

Infrastructures numériques

Notre utilisation du numérique a besoin d'infrastructures fiables et innovantes. Le maintien en condition opérationnelle est une priorité qui ne doit pas être sous-estimée. La DN mobilise 80% de ses forces à gérer l'ensemble des services déjà offerts à l'URCA.

Le renouvellement numérique est un poste essentiel qui a repris après 2 ans d'arrêt grâce au BR1 2018 (ordinateurs, visioconférence, vidéoprojecteurs ...).

Une montée en débit est en cours auprès de RENATER (de 1Go à 10 Go). Une réflexion est menée avec la Région Grand Est pour le renouvellement du marché « Telemus » (réseau de collecte entre nos villes).

Par ailleurs, l'URCA est impliquée dans le projet de labellisation d'un Datacenter régional avec les autres universités de la région Grand Est.

Appui à la pédagogie et à la réussite des étudiants

Nous évoluons vers la plateforme « Moodle » qui sera ouverte à nos étudiants en septembre 2018 en lien avec la nouvelle accréditation. Le projet ANR-DUNE/EOLE va permettre de faire évoluer cette plateforme pour la mise en place d'un e-portfolio.

Une plateforme pour l'apprentissage des langues « Altissia » sera mise à disposition prochainement.

Un LearningLabs est en cours de réflexion pour une concrétisation en cette fin d'année civile.

Rappelons que la direction du numérique accompagne aussi les enseignants et les composantes sur des projets plus ciblés :

- l'UFR Sciences exactes et naturelles sur le projet SVT2L mais aussi dans le cadre des réponses à l'AMI 2018 pour le projet ImmerSUP (Portail numérique interactif d'orientation active et de préparation à l'entrée dans le supérieur) et le projet AR2A (Plateforme numérique pour un accompagnement renforcé vers l'autonomie et la réussite) ;
- les UFR du pôle Santé et sport sur UNESS-SIDES (université numérique en santé et sport - système informatique distribué d'évaluation en santé) comme sur l'organisation des ECNi (épreuves classantes nationales informatisées).

Appui à la recherche

La direction du numérique accroît son offre de service à destination de la recherche.

Le projet « Dialog » vise à mettre à disposition un outil de suivi du dialogue de gestion entre les entités de recherche et la gouvernance en lien avec la direction de la recherche.

Le projet SSDS (stockage sécurisé des données scientifiques) lancé lors du BR1 sera en exploitation dès la fin d'année universitaire 2018-2019.

La direction du numérique accompagne aussi un projet précis d'une unité de recherche : l'UMR INERIS SEBIO pour le projet DIADEM (développement d'une approche intégrée pour le diagnostic de la qualité des eaux de la Meuse).

Sécurité

La sécurité est une priorité pour l'ensemble des projets numériques de l'URCA.

En 2017, la nomination d'un RSSI (responsable de la sécurité du système d'information) à plein temps permet de mieux prendre en charge la sécurité de notre système d'information et de suivre les recommandations de la PSSIe (politique de sécurité du système d'information de l'État). Dans le cadre du RGPD (règlement européen sur la protection des données personnelles). La nomination d'un DPD (délégué à la protection des données) est une priorité pour pouvoir assurer nos obligations.

Organisation de l'administration

Afin d'améliorer l'organisation et le fonctionnement de l'administration, et dans le respect de la délibération du CA de juillet 2016, il a été procédé à plusieurs actions qui devront donner leur pleine mesure en 2019.

- Recrutement d'un directeur général des services adjoint qui est tout particulièrement chargé de l'animation du pôle académique et de l'appui aux missions (formation, recherche, relations extérieures et internationales).
- La mise en place des 4 pôles AEBS, sciences humaines et sociales, sciences du numérique et de l'ingénieur, santé et sciences fondamentales est effective. Chaque pôle repose désormais sur une articulation entre un service commun de recherche et une école doctorale spécifique. Les services communs de recherche, à travers leurs directrices et directeur du développement, sont chargés de porter l'émergence de projets des unités de recherche. L'existence d'une école doctorale spécifique devrait pouvoir favoriser l'augmentation du nombre de doctorants à l'URCA. Le pôle SHS est particulièrement visible avec la présence d'une directrice administrative et une Maison des Sciences Humaines, située dans le bâtiment 13 du Campus Croix-Rouge.
- Mise en service de centres de services partagés en matière financière (CSP) sur les campus Croix-Rouge et Santé.

Enfin, les multiples travaux de dématérialisation conduits par la DN et les services métiers concernés vont simplifier, fiabiliser et accélérer les processus administratifs.